Vous allez avoir un scanner

Département Scanner : 01 39 63 72 22 Fax: 01 39 63 72 23

Madame, Monsieur.

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Ce document vous informe sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique posé à votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses. Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet êtres modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de <u>vos examens précédents</u> (scanner, IRM, échographie, radiographies) ce qui permettra une comparaison.

Le scanner, comme la radiographie utilise des rayons X

L'exposition aux rayons X comporte un risque théorique d'augmentation de la probabilité de tout individu de développer un cancer. Ce risque n'a pu être démontré chez les patients compte tendu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter l'exposition au rayonnement à la zone examinée.

A titre d'exemple, dans notre service, un scanner des sinus délivre une dose de rayonnement correspondant à l'équivalent de 10 jours d'exposition au rayonnement naturel, un scanner abdominal une dose équivalant à un à deux ans d'exposition au rayonnement naturel, reçu en une fois. Des précautions supplémentaires sont prises systématiquement pour réduire la dose chez les enfants, plus sensibles au rayonnement. Notamment, en cas de grossesse, les doses délivrées par un scanner n'augmentent pas le risque de malformation mais il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas afin de réduire au maximum l'exposition de l'enfant à naître et son risque théorique de développement ultérieur de cancer.

De quoi s'agit-il?

En enregistrant l'absorption des rayons X en tournant autour du corps, le scanner permet de reconstruire des images de l'intérieur du corps humain et d'étudier les vaisseaux. Les renseignements apportés par cet examen peuvent être déterminants pour porter un diagnostic précis et, dans de nombreux domaines, il ne peut pas être remplacé par les techniques non irradiantes (IRM ou échographie).

Le déroulement de l'examen

Vous serez allongé sur un lit qui se déplace dans un large anneau, le plus souvent sur le dos et seul dans la salle d'examen ; nous pourrons communiquer avec vous grâce à un micro. L'équipe se trouve tout près de vous, derrière une vitre. Elle vous voit et vous entend, pendant tout l'examen. Si cela était nécessaire, elle peut intervenir à tout instant.

Selon la zone étudiée, vos bras seront le long du corps ou derrière la tête. L'examen est généralement rapide. Votre coopération est importante : vous devez essayer de rester immobile ; dans certains cas, nous vous dirons, à l'aide du micro, quand arrêter de respirer pour quelques secondes.

Vous resterez en moyenne 5 minutes dans la salle du scanner.

Certains examens nécessitent, selon les cas, une injection intraveineuse, le plus souvent au pli du coude. On pourra vous demander de boire de l'eau ou un produit de contraste ou mettre en place un lavement.

Quels produits utilise-t-on et que ressentirez-vous?

Des produits à base d'iode, opaques aux rayons X, seront utilisés. Le type de ces produits et leurs modalités d'administration seront adaptés à votre cas par le médecin radiologue. Ce choix dépendra notamment des informations sur votre état de santé que vous aurez données avant l'examen.

Vous ne ressentirez aucune douleur dans l'immense majorité des cas. Cependant, en cas d'injection intraveineuse, il n'est pas rare de ressentir une sensation de chaleur au moment de l'injection, ou encore un goût bizarre dans la bouche.

Y a-t-il des risques liés à l'injection?

L'injection est un acte très courant, habituellement très bien toléré. Cependant, comme avec les autres médicaments, des réactions peuvent survenir :

La piqûre peut provoquer la formation d'un petit hématome sans gravité, qui se résorbera spontanément en quelques jours. Lors de l'injection, sous l'effet de la pression, il peut se produire une fuite du produit sous la peau, au niveau de la veine. Cette complication est rare (un cas sur plusieurs centaines d'injections, généralement sans suites graves), et pourrait nécessiter exceptionnellement un traitement local.

L'injection de produit iodé peut entraıner une réaction d'intolérance. Ces réactions imprévisibles sont plus fréquentes chez les patients ayant déjà eu une injection mal tolérée d'un de ces produits ou ayant des antécédents allergiques. Elles sont généralement transitoires et sans gravité. Elles peuvent être plus sévères, se traduire par des troubles cardio-respiratoires et nécessiter un traitement. Les complications réellement graves sont rarissimes ; le risque de décès est de moins d'un cas sur 100 000, soit 14 fois moins que le risque d'être tué dans l'année lors d'un accident de la route.

Des accidents rénaux, également liés au produit iodé, sont également possibles, notamment chez certains sujets atteints de maladies fragilisant le rein (insuffisance rénale chronique, diabète avec insuffisance

Des modalités particulières seront observées en cas de facteurs de risques particuliers, qui seront identifiés au moment du dialogue entre l'équipe et vous. Dans tous les cas, si vous pensez avoir un facteur de risque, vous devez le signaler au moment de la prise de rendez-vous.

Résultats

Les images et le compte rendu de votre examen seront enregistrés sur un cédérom et votre médecin pourra en consulter l'intégralité. Une sélection d'images et le compte rendu seront imprimés sur papier. L'ensemble vous sera remis et le médecin radiologue vous recevra pour vous communiquer le résultat de l'examen mais seul votre médecin traitant, disposant des données de l'examen clinique et des autres explorations, pourra vous indiquer quelle suite et quel traitement sont éventuellement nécessaires. Les images et le compte-rendu écrit définitif sont disponibles le jour même : sous réserve d'un retard exceptionnel d'interprétation des comptes rendu par le médecin ou dans certains cas, nécessitant une analyse supplémentaire ou un traitement informatique des images plus complexe.

Ce que vous devez faire Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes : - Avez-vous ou avez-vous eu de l'allergie, une réaction lors d'un examen radiologique ? oui onor examen radiologique ? oui oui oui onor examen radiologique ? oui oui oui onor examen radiologique ? oui oui oui onor examen radiologique ? oui
Quel est votre poids : kg ; Quelle est votre taille :m
D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à nous informer de toute maladie actuelle ou passée.
Apportez le jour de l'examen : 1. la demande de votre médecin (ordonnance, lettre,) 2. le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners et IRM), 3. vos résultats d'analyses de sang et vos ordonnances de médicaments
 S'Il vous est demandé de venir à jeun Ne mangez pas d'aliments solides pendant les trois heures précédant le rendez-vous. mais, sauf indication contraire, buvez normalement de l'eau et prenez vos médicaments habitueis. Pendant l'examen Suivez attentivement les indications qui vous seront données ; votre coopération est essentielle pour que les images ne soient pas floues, Si vous ressentiez une douleur lors de l'injection, il faut la signaler immédiatement.
Après votre retour à domicile Dans l'immense majorité des cas, vous ne ressentirez rien de particulier. N'hésitez pas cependant à signaler

à l'équipe tout événement qui vous paraîtrait anormal.

Si vous avez reçu une injection, pour accélérer l'élimination du produit, buvez de l'eau abondamment (sauf régime particulier, dans les cas d'insuffisance cardiaque ou rénale).

Madame, Mademoiselle, Monsieura personnellement rempli cette fiche, pris connaissance de l'information sur les dépassements d'honoraires, et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.
Le Chesnay, le Signature